

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

L'Association Marocaine de l'Eau Potable et de l'Assainissement (AMEPA) explore les solutions pour la gestion des déficits hydriques en relation avec les changements climatiques

\*\_\*\_\*

Le Mercredi 19 octobre 2022, l'Association Marocaine de l'Eau Potable et de l'Assainissement (AMEPA) a organisé à Salé un important séminaire sur « la gestion des déficits hydriques en relation avec les changements climatiques ».

Cet événement s'est déroulé en présence de Monsieur Abderrahim EL HAFIDI, Directeur Général de l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable et Président de l'AMEPA et a connu la participation d'environ 100 acteurs et intervenants dans le secteur de l'Eau et a été l'occasion de passer en revue la situation hydrique actuelle dans notre pays et d'échanger sur les contraintes et les solutions efficientes mises en œuvre et à mettre en œuvre pour faire face à cette situation.

Dans son allocution d'ouverture, M. Abderrahim EL HAFIDI, a rappelé que les travaux de ce séminaire interviennent dans un contexte particulier, quelques jours seulement après le discours historique de **SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI QUE DIEU L'ASSISTE**, adressé aux 2 chambres du Parlement, à l'occasion de l'ouverture de la 1<sup>ére</sup> session de la 2<sup>ème</sup> année législative au cours duquel sa Majesté le Roi a mis l'accent sur la problématique de l'eau au Maroc, dans un contexte caractérisé par un stress hydrique structurel. Ce séminaire s'inscrit parfaitement dans les Hautes Orientations Royales qui ont appelé à un traitement diligent de cette problématique et à la nécessité de développer des solutions intégrées, durables et innovantes, pour la gestion des déficits avec une forte mobilisation de tous les acteurs.

Le Président de l'AMEPA a souligné que la situation hydrique du Royaume est fortement impactée par les changements climatiques, et que les défis, engendrés par cette situation, interpellent tous les intervenants pour une meilleure gestion des ressources hydriques.

Dans ce cadre, M. El Hafidi a signalé que la gestion du déficit hydrique passe par une meilleure gestion des ressources en eau souterraines et superficielles, la promotion des technologies innovantes dans le domaine de l'eau et particulièrement le dessalement d'eau de mer, le développement soutenue de la réutilisation des eaux usées épurées et la réalisation des interconnexions entre les bassins hydrauliques, pour éviter les pertes d'eau en mer en plus de l'amélioration de l'efficacité hydrique. Il a en outre insisté sur l'importance de la sensibilisation des usagers à la rationalisation de l'utilisation de l'eau et la rupture avec toutes les formes de gaspillage ou d'exploitation anarchique et irresponsable de cette ressource vitale et sa préservation contre la pollution.

Pour sa part, le représentant de la Direction Générale de l'Hydraulique a présenté un exposé sur l'évolution de la situation hydrique au Maroc en présentant le bilan Besoins –Ressources actuels et futurs et les contraintes dues aux effets de changements climatiques ainsi que les solutions pour la gestion des bassins hydrauliques déficitaires.

Aussi, le représentant de l'Office Chérifien des Phosphates a fait part de son programme de développement pour la production d'eau pour ses usages industriels et a présenté sa stratégie dans ce cadre axé sur la réutilisation des eaux, le recours aux eaux non conventionnelles et l'innovation dans ce domaine. La représentante de la Commune de Rabat a partagé les actions menées au niveau de cette Commune pour une meilleure gestion et une utilisation rationnelle de l'eau.

Il est à rappeler que les opérateurs de l'eau réalisent des investissements considérables dans les domaines de la mobilisation de l'eau, de l'eau potable et l'assainissement liquide pour doter le pays des infrastructures nécessaires en vue de garantir l'accès aux services de l'eau potable et à l'assainissement liquide. Le Programme National d'Alimentation en Eau Potable et d'Irrigation 2020-2027, dont la convention a été signée devant sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu L'Assiste et qui prévoit un investissement de 115 Milliards de Dirhams, est un exemple parlant des efforts des différents intervenants dans le secteur

A l'issue des travaux de ce séminaire, plusieurs recommandations ont été émises et concernent essentiellement :

- Activer la finalisation et la validation du Plan National de l'Eau ;
- Accélérer la mise en œuvre du Programme National d'Alimentation en Eau Potable et d'Irrigation 2022-2027;
- Développer davantage la réutilisation des eaux usées traitées ;
- Préserver les ressources souterraines en mettant fin au pompage illégal et le creusement anarchique des puits ;
- Accélérer la cadence de réalisation des projets des infrastructures pour la mobilisation des ressources et de production d'eau potable,
- Optimiser le coût des projets de mobilisation et de production de l'eau.
- Tenir compte de la dimension des ressources en eau dans l'aménagement du territoire.

Ce séminaire a été également marqué par la signature de conventions de partenariat entre l'AMEPA et quatre grandes écoles marocaines, pour l'accompagnement et la mise en relation des entreprises membres de l'AMEPA et les étudiants de ces écoles.

La tenue de ce séminaire a permis à l'AMEPA de réaffirmer son rôle en tant qu'acteur principal dans le secteur de l'eau au Maroc, visant le développement de ce secteur stratégique et l'encouragement des entreprises nationales œuvrant dans ce domaine.